



Assemblée constituante
Case postale 3919
1211 Genève 3

Aux représentant-e-s des médias

Genève, le 19 avril 2010

Communiqué de presse

Mardi 20 avril 2010, l'Assemblée constituante se réunira en séance plénière avec un ordre du jour budgétaire et organisationnel. Elle prendra d'abord acte des comptes 2009, dont tant l'inspection cantonale des finances que la commission de contrôle financier de l'Assemblée ont relevé la bonne tenue. Le total des charges s'est élevé à Frs 3'297'527.14 et Frs 160'985.- d'imputations internes (pour un budget voté de Frs 3'549'001.-).

Le résultat des comptes de fonctionnement illustre la préoccupation qu'a eue l'Assemblée constituante de gérer avec rigueur le budget qui lui était imparti. Si les charges ont été maintenues à ce qui était strictement indispensable, on peut relever que les activités de l'Assemblée constituante ont cependant été nombreuses en 2009. L'Assemblée plénière a siégé à sept reprises et les commissions thématiques ont chacune tenu une trentaine de séances. Ces commissions ont, en outre, procédé à 56 auditions internes (réunissant 93 expertes et experts) et organisé trois auditions publiques dans le canton.

Le budget 2011, qui sera présenté et voté lors de la même séance, s'élève à Frs 4'594'768.-, 287'000.- d'imputations internes et 100'800.- d'amortissements, soit au total Frs 4'982'568.-. L'année 2011 sera encore une année à forte activité, raison pour laquelle il a été nécessaire de prévoir des montants conséquents. Pour information, le budget voté pour 2010 s'élève à Frs 5'336'247.- et 133'842.- pour les imputations internes, soit un peu moins de 5.5 millions.

La dernière partie de la séance de mardi 20 sera consacrée à la présentation de l'organisation et du fonctionnement de l'Assemblée pour les mois qui viennent. Les cinq commissions thématiques rendront d'ici la fin avril une totalité de 24 rapports sectoriels ; ces rapports seront discutés et les thèses qui en sont issues seront votées à l'occasion d'une batterie de séances plénières qui auront lieu à un rythme hebdomadaire, entre la mi-mai et la mi-novembre.

Jacques-Simon EGGLEY
Coprésident

Marguerite CONTAT HICKEL
Coprésidente

Christiane PERREGAUX
Coprésidente

Thomas BÜCHI
Coprésident

Pour tout renseignement complémentaire :

- Marguerite Contat Hickel, coprésidente (079 275 04 78)
- Fabienne Bouvier, chargée de la communication (022 546 87 12)

Annexes : Ordre du jour de la séance plénière du 20 avril 2010 et ses annexes



Genève, le 7 avril 2010

Séance ordinaire no. 8
de l'Assemblée constituante
Salle du Grand Conseil - 2, rue de l'Hôtel-de-Ville
Mardi 20 avril 2010
Attention : de 16h00 à 19h00

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Personnes excusées
3. Prestation de serment de M. Pierre-Alain Tschudi
4. Approbation de l'ordre du jour
5. Communications de la Présidence
6. Règles de débat applicables aux points suivants de l'ordre du jour (point 7 et point 8)
7. Comptes 2009
 - o Information (annexes 1 à 4)
 - o Rapport de la commission de contrôle financier (annexe 5)
 - o Déclaration des chefs de groupe
 - o Prise d'acte
8. Budget 2011
 - o Présentation (annexes 6 et 7)
 - o Discussion
 - o Vote
9. Informations sur la prochaine étape des travaux de l'Assemblée
 - o Rappel des dates et heures des séances plénières de l'Assemblée entre mai et novembre 2010 (annexe 8)
 - o Grandes lignes sur l'organisation et le fonctionnement
10. Divers
11. Clôture

Pour le Bureau:

Marguerite Contat Hickel
Coprésidente

Liste des annexes jointes:

- Annexe 1: Comptes 2009 avec imputations internes - fonctionnement
- Annexe 2: Comptes 2009 - fonctionnement - exposé des motifs
- Annexe 3: Comptes 2009 - investissement
- Annexe 4: Comptes 2009 - investissement - exposé des motifs
- Annexe 5: Rapport de la commission de contrôle financier
- Annexe 6: Budget 2010 avec imputations internes - fonctionnement (pour information)
- Annexe 7: Composantes du projet de budget de fonctionnement 2011
- Annexe 8: Planification des séances plénières hebdomadaires de 14h à 23 h

Récapitulation du département CONSTITUANTE

NO RUBRIQUE	LIBELLE	COMPTES 2009		VARIATION C09 -B09		BUDGET 2009	COMPTE 2008
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
13.00.00.00	CONSTITUANTE						
3	CHARGES hors imputations internes	3.297.527,14		-251.474	-7,1	3.549.001	141.121,40
4	REVENUS hors imputations internes			-1.242	-100,0	1.242	
	COUVERTURE en F	-3.297.527,14		250.232		-3.547.759	-141.121,40
	COUVERTURE en %					0,04%	
30	CHARGES DE PERSONNEL	1.999.307,99		-679.824	-25,4	2.679.132	134.190,60
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	1.298.219,15		529.150	68,8	769.069	6.930,80
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES			-100.800	-100,0	100.800	
43	RECETTES DIVERSES			-1.242	-100,0	1.242	

Imputations internes CONSTITUANTE

NO RUBRIQUE	LIBELLE	COMPTES 2009		VARIATION C09 -B09		BUDGET 2009	COMPTE 2008
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
13.00.00.00	CONSTITUANTE						
3	CHARGES hors imputations internes	3.297.527,14		-251.474	-7,1	3.549.001	141.121,40
4	REVENUS hors imputations internes			-1.242	-100,0	1.242	
39	IMPUTATIONS INTERNES	160.985,10		160.985	ND		
3	CHARGES	3.458.512,24		-90.489	-2,5	3.549.001	141.121,40
4	REVENUS			-1.242	-100,0	1.242	
13.01.00.00	CONSTITUANTE						
3	CHARGES hors imputations internes	3.297.527,14		-251.474	-7,1	3.549.001	141.121,40
4	REVENUS hors imputations internes			-1.242	-100,0	1.242	
39	IMPUTATIONS INTERNES	160.985,10		160.985	ND		
3	CHARGES	3.458.512,24		-90.489	-2,5	3.549.001	141.121,40
4	REVENUS			-1.242	-100,0	1.242	

13 Assemblée constituante

Fonctionnement

Charges

Les charges totales se sont élevées à Frs 3'297'527 (Frs 3'549'001 au budget), dont Frs 1'999'308 de charges de personnel y compris jetons de présence (Frs 2'679'132.- au budget) et Frs 1'298'219 de dépenses générales (Frs 769'069.- au budget). Ce total ne comprend pas d'amortissements, qui sont calculés par d'autres départements de l'Etat et sur lesquels l'Assemblée constituante n'a pas de prise (cf. ci-après).

Revenus

Il n'y a pas de revenu alors que le budget prévoyait Frs 1'242.- au titre de remboursement des assurances sociales. Cette ligne budgétaire est automatiquement inscrite par l'Office du personnel de l'Etat (hors Assemblée constituante).

Explications générales

Cet exposé des motifs à l'appui des comptes 2009 est particulier : en effet, les comptes sont mis en perspective avec un budget 2009 préparé puis approuvé par le Grand Conseil en 2008, soit avant l'entrée en fonction effective de l'Assemblée et de son Secrétariat. Les bases qui ont présidé à sa construction par le Département des institutions sont celles du Grand Conseil. Dès les premiers mois de l'année, le Bureau nouvellement élu a constaté des différences avec le travail prévu pour l'Assemblée constituante et a procédé à l'actualisation des besoins budgétaires, ceci afin de tenir compte du fonctionnement estimé avec plus de précision. Il s'agissait notamment de la répartition des charges entre la rubrique 30 et la rubrique 31 ; il s'agissait aussi de tenir compte de la répartition des activités de l'Assemblée constituante sur 4 ans, et non de manière linéaire par année budgétaire. Il s'agissait enfin de tenir compte de paramètres spécifiques, tels que la communication ou l'information.

Sur cette base, et après quelques explications complémentaires requises par la commission des finances du Grand Conseil, cette dernière a voté un crédit supplémentaire pour la rubrique 31, correspondant à nos projections aux comptes. Ce crédit supplémentaire ne modifie pas le présent exposé des motifs basé sur le budget voté, quand bien même nos besoins révisés au niveau des charges de personnel (rubrique 30) étaient significativement moins élevés.

Enfin, tant le démarrage des activités que la mise sur pied du Secrétariat n'ont déployé pleinement leurs effets qu'au cours du printemps et de l'automne. Ceci explique une part non négligeable de l'excédent budgétaire constaté en fin d'exercice.

Les effectifs de ce dernier sont composés de 6 agents spécialisés (contrats de durée limitée aux travaux de la Constituante). Une Secrétaire générale à plein temps est secondée par une Secrétaire juriste et une Secrétaire adjointe en charge de la communication, du système d'information et du Mémorial (les deux à temps partiel). Le support administratif est fourni par une rédactrice-documentaliste/mémorialiste, une secrétaire de coordination et une collaboratrice administrative.

Sur le plan des activités proprement dites, l'année 2009 a été marquée par une activité intense des commissions thématiques chargées de présenter leurs travaux à la fin avril 2010. L'Assemblée plénière a siégé à 7 reprises, tant pour les questions administratives que pour la discussion des quatre premiers rapports. Chacune des 5 commissions thématiques s'est réunie environ 30 fois pour des séances hebdomadaires de 3 à 4 heures en moyenne, y compris des séances d'auditions individuelles, communes ou publiques. D'autres commissions spéciales se sont également réunies afin d'assurer le bon fonctionnement des organes (contrôle financier, règlement, communication, rédaction, coordination).

Les commissions ont auditionné 75 personnalités, experts et représentants d'institutions pour mieux aborder les thématiques abordées. L'ouverture au grand public a démarré dès le mois de septembre : 2 auditions publiques ont été organisées, le site Internet a été lancé et plus de 52 propositions collectives, pétitions et demandes d'audition ont été adressées à l'Assemblée entre avril et décembre 2009.

13 Assemblée constituante

13.01.00.00 Assemblée constituante

Libellé	Écart	Justification de l'écart
	C 09 - B 09	
30 Charges de personnel	- 679'824	Écart d'estimation Contrainte liée à une loi

Le total des charges de la rubrique 30 s'est élevé à Frs 1'999'308 alors qu'un montant de Frs 2'679'132.- était inscrit au budget..

Cette évolution doit être replacée en contexte. Le poste des charges de personnel est en effet composé de deux natures distinctes qui ont évolué différemment : d'une part la rubrique 300 « autorités, commissions et juges » comprend les jetons de présence versés aux 80 constituants. De par la loi constitutionnelle, les modalités de rétribution sont alignées sur celles du Grand Conseil et le dépensé ne pouvait être prévu avec fiabilité alors que l'Assemblée constituante n'avait pas déterminé son fonctionnement effectif. Le surplus de charges enregistré par rapport au budget voté (+ Frs 455'247) doit donc se comprendre à la lumière de cet écart et des contraintes légales, sachant que l'essentiel du travail de fond de l'Assemblée est fait par les constituants dans des délais légaux serrés qui imposent un rythme soutenu de séances.

En revanche, la rubrique 301 « traitements du personnel » enregistre des charges effectives de Frs 282'601.05 par rapport à un budget initial de Frs 1'236'799 (soit un non-dépensé de Frs 954'198). Plusieurs explications éclairent cette situation.

D'une part, pour des raisons organisationnelles (dotation en meubles, équipements, etc.) autant qu'opérationnelles (montée en puissance des travaux des organes de l'Assemblée), les effectifs du Secrétariat n'ont été pourvus que progressivement à partir de la mi-avril 2009, l'équipe étant au complet à la mi-janvier 2010. Dans l'intervalle, le recours ponctuel à du personnel intérimaire a impacté la rubrique 309 pour un montant de Frs 20'668.- qui n'avait pas été budgété.

D'autre part, le Bureau de l'Assemblée a préféré conserver une structure légère en externalisant les importants travaux de prise et rédaction de PV et du Mémorial, solution plus efficiente au regard du besoin de souplesse et d'adaptation des équipes de procès-verbalistes appelées à travailler simultanément pour différentes commissions. Ces coûts se retrouvent par conséquent dans les dépenses générales (rubrique 31).

Enfin, il a également été décidé de ne pas engager de secrétaires scientifiques pour les commissions, mais de permettre l'engagement par les 11 groupes d'assistants parlementaires des groupes chargés de travaux de recherche et de préparation des séances et thématiques. Là également, les montants prévus à la rubrique 30 n'ont pas été utilisés mais impactent la rubrique 31.

Ces variations des rubriques 300 et 301 se retrouvent logiquement dans les charges sociales (rubriques 303, 304 et 305) moins importantes que budgétées.

31 Dépenses générales	+ 529'150	Écart d'estimation Dépassement de crédit
-----------------------	-----------	---

Les dépenses générales se sont élevées à Frs 1'298'219 pour un budget de Frs 769'069.- L'explication de ce surplus de charges a été largement expliqué ci-dessus et la principale rubrique concernée est celle des honoraires, prestations de service de tiers (318). Le recours à des tiers pour les procès-verbaux et d'autres travaux (en transfert de la rubrique 30) a représenté un montant de Frs 317'547 ; il a également été nécessaire de confier un mandat externe pour réaliser, en collaboration avec la DOSID, le

13 Assemblée constituante

site Internet et le développement d'un intranet et d'une base de données, outil de travail des constituants prévus par les dispositions réglementaires.

Le recrutement des assistants parlementaires a été évoqué ci-dessus et il a également été attribué des indemnités de groupe de Frs 200'000.- non prévus dans le budget initial, conformément à la pratique du Grand Conseil.

Enfin, différentes dépenses ont été engagées relatives au démarrage et au déroulement de l'Assemblée constituante, soit au niveau de l'emménagement dans ses locaux (rubriques des équipements et mobilier) soit au niveau des contacts et manifestations avec l'extérieur (auditions publiques par exemple).

A l'opposé, différents postes ont été utilisés dans des proportions extrêmement faibles : ainsi il a été fait recours à une seule expertise externe d'un montant de Frs 12'221.- alors que le budget allouait un disponible de Frs 528'734.-

En conclusion, c'est en raison de ces variations sur la rubrique 31 entre le budget voté et les besoins que l'Assemblée constituante a formellement saisi la commission des finances au printemps 2009. Plusieurs hypothèses de travail ont alors été examinées de concert et en novembre, les crédits complémentaires ont porté dans le budget évolué la rubrique 31 à Frs 1'683'015.- (contre Frs 769'069.-). Ceci a permis à l'Assemblée de terminer son premier exercice complet sur la base de projections plus fines. Une gestion rigoureuse ainsi que le décalage dans le temps de certaines activités publiques ont permis de rester largement dans les limites de cette enveloppe.

33 Amortissements

- 100'800 Contrainte liée à une loi

Un montant de Frs 100'800.- avait été budgété pour l'amortissement d'un crédit d'investissement chargé de couvrir l'équipement informatique des constituants inscrit en 2008 au budget 2009 avant l'installation effective de l'Assemblée. Le PL correspondant n'ayant jamais été déposé par le Département de tutelle (à l'époque DI), la procédure a été reprise, les montants recalculés au plus juste des besoins y compris au niveau du mobilier et un nouveau PL a été soumis au Conseil d'Etat puis au Grand Conseil. Dans la mesure où le vote effectif n'a eu lieu qu'en février 2010, aucun amortissement n'a été chargé pour 2009 conformément aux procédures en vigueur.

Annexe 3 : Comptes 2009 - investissement

NO RUBRIQUE	LIBELLE	COMPTES 2009		VARIATION CO09-BU09	BUDGET 2009	COMPTE 2008
		DEPENSES	RECETTES			
13.00.00.00	CONSTITUANTE					
5	DÉPENSES			-431.805	431.805	
5	CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1 DÉPENSES			-431.805	431.805	0,00
	CRÉDITS DE PROGRAMME - 2					
	DOTATIONS - 3					
	PRÊTS					
13.01.00.00	CONSTITUANTE					
5	DÉPENSES			-431.805	431.805	
	RÉDUCTION GLOBALE DES INVESTISSEMENTS - 1000001			72.195	-72.195	
5090	AUTRES BIENS D'INVESTISSEMENT			72.195	-72.195	
	EQUIP. CONSTITUANTE - 1909021			-504.000	504.000	
5062	INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATION			-504.000	504.000	

13. Assemblée constituante

INVESTISSEMENT

Dépenses

Aucune dépense n'a été effectuée sur la rubrique des biens d'investissement en 2009.

Recettes

L'Assemblée constituante n'a pas de recettes d'investissements.

13-01.01.00 Assemblée constituante

CREDIT DE PROGRAMME

No loi	Libellé	Écart C 09 - B 09
PL10573	Ouvrant un crédit d'investissement de 415'000.- pour les équipements mobiliers et informatiques de l'Assemblée constituante	Ce crédit n'a pas été voté en 2009

La somme de 431'805.-, représentant un investissement de 504'000.- dont il avait ensuite été déduit 72'195.- (montants calculés avant le démarrage des travaux de l'Assemblée) avait été inscrite en vue de couvrir l'équipement informatique des constituants. Pour des raisons indépendantes de l'Assemblée constituante, le projet de loi correspondant, n'avait pas été soumis par le Département de tutelle (à l'époque DI) au Conseil d'Etat puis au Grand Conseil.

La procédure a été reprise par le Secrétariat et le DF et les montants ont été recalculés au plus juste des besoins y compris au niveau du mobilier. Un nouveau PL (10573) a été soumis au Grand Conseil. Dans la mesure où le vote effectif n'a eu lieu qu'en février 2010, les dépenses déjà engagées sont sur des comptes d'attente et seront chargées sur les comptes d'investissement en 2010.



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Assemblée constituante

Commission de contrôle financier

Rapport de la Commission de contrôle financier à l'Assemblée constituante concernant l'exercice 2009

La Commission de contrôle financier, sur mandat de l'Assemblée constituante, s'est réunie les 4, 12 et 19 février 2010 pour examiner les procédures de gestion financière qui ont été mises en place par le Secrétariat général sous la conduite de la co-présidence, ainsi que les comptes de l'exercice 2009 de l'Assemblée constituante, en rapport avec le budget.

Elle a procédé à un examen détaillé des procédures touchant

- au contrôle des jetons de présence, en lien avec les présences de chaque membre constituant aux séances de commissions et aux assemblées plénières ;
- aux contrats de travail du Secrétariat général ;
- aux contrats des assistant-e-s parlementaires ;
- aux indemnités de groupes pour le financement d'activités liées à la Constituante ;
- aux factures, mandats de tiers et frais d'expertises ;
- aux divers frais et débours relatifs aux déplacements, repas et réception ;
- aux investissements concernant l'achat des ordinateurs ;
- et, de manière générale, aux compétences financières.

La Commission a pu obtenir toutes les réponses aux questions qu'elle a posées et examiner toutes les pièces et procès-verbaux qu'elle a jugés nécessaire pour constater que tout est bien documenté.

Elle n'a relevé aucune anomalie dans la gestion administrative et se plaît à souligner la rigueur financière avec laquelle le Secrétariat général s'est impliqué, malgré les difficultés de mise en route de l'Assemblée constituante et le peu de moyens mis à disposition.

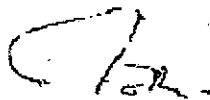
Si finalement le total des dépenses aux comptes 2009 se trouve être légèrement inférieur au total des charges du budget voté par le Grand Conseil à fin 2008, cela relève davantage d'un heureux hasard et de circonstances tout à fait fortuites que le suivi d'un budget qui s'est révélé rapidement inadapté. La Commission a en effet relevé de gros écarts à l'intérieur des rubriques. Ces écarts dans les dépenses proviennent essentiellement d'importants décalages dans le temps dans la mise en place de la Constituante, et de dépenses non engagées. Par ailleurs, des imputations différentes que celles prévues initialement sur les comptes ont été faites pour répondre aux exigences des dernières normes comptables de l'Etat duquel nous dépendons. Il est également à relever que des imputations internes avec d'autres services de l'Etat ont dû être comptabilisées, alors qu'elles n'avaient pas été budgétisées. Enfin aucun amortissement d'un crédit d'investissement, pourtant budgétisé cette fois-ci, n'a pu être chargé sur l'exercice 2009, en raison du retard apporté par le département de tutelle. Pour plus de détails, la Commission renvoie au compte-rendu administratif et financier de la Constituante.

Cela étant, et malgré la complexité pour une Assemblée à la durée de vie éphémère à devoir travailler avec l'administration cantonale, la Commission de contrôle financier certifie la bonne pratique des procédures et la gestion rigoureuse des deniers publics. Elle remercie en particulier Mme Sophie Florinetti, secrétaire générale, pour sa disponibilité et son ouverture et vous recommande l'adoption des comptes tels qu'ils vous sont présentés.

Fait à Genève, le 18 mars 2010



Thomas Bläsi



Marco Föllmi
Rapporteur



Jean-François Rochat

Annexe 6 : Budget 2010 avec imputations internes - fonctionnement

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2010		VARIATION B10-B09		BUDGET 2009	COMPTE 2008
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
13.00.00.00	CONSTITUANTE						
3	CHARGES hors imputations internes	5.336.247		1.787.246	50,4	3.549.001	141.121,40
4	REVENUS hors imputations internes		638	-604	-48,6	1.242	
	COUVERTURE en F	-5.335.609		-1.787.850		-3.547.759	-141.121,40
	COUVERTURE en %	0,01%				0,04%	
13.01.00.00	CONSTITUANTE						
3	CHARGES hors imputations internes	5.336.247		1.787.246	50,4	3.549.001	141.121,40
4	REVENUS hors imputations internes		638	-604	-48,6	1.242	
	COUVERTURE en F	-5.335.609		-1.787.850		-3.547.759	-141.121,40
	COUVERTURE en %	0,01%				0,04%	
30	CHARGES DE PERSONNEL	3.347.639		668.507	25,0	2.679.132	134.190,60
31	DÉPENSES GÉNÉRALES	1.887.808		1.118.739	145,5	769.069	6.930,80
33	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IRRÉCOUVRABLES	100.800		0	0,0	100.800	
43	RECETTES DIVERSES		638	-604	-48,6	1.242	

Imputations internes CONSTITUANTE

NO RUBRIQUE	LIBELLE	BUDGET 2010		VARIATION B10 -B09		BUDGET 2009	COMPTE 2008
		CHARGES	REVENUS	en F	en %		
13.00.00.00	CONSTITUANTE						
3	CHARGES hors imputations internes	5.336.247		1.787.246	50,4	3.549.001	141.121,40
4	REVENUS hors imputations internes		638	-604	-48,6	1.242	
39	IMPUTATIONS INTERNES	133.842		133.842	ND		
3	CHARGES	5.470.089		1.921.088	54,1	3.549.001	141.121,40
4	REVENUS		638	-604	-48,6	1.242	
13.01.00.00	CONSTITUANTE						
3	CHARGES hors imputations internes	5.336.247		1.787.246	50,4	3.549.001	141.121,40
4	REVENUS hors imputations internes		638	-604	-48,6	1.242	
39	IMPUTATIONS INTERNES	133.842		133.842	ND		
3	CHARGES	5.470.089		1.921.088	54,1	3.549.001	141.121,40
4	REVENUS		638	-604	-48,6	1.242	

**ASSEMBLEE CONSTITUANTE - COMPOSANTES DU PROJET DE BUDGET DE
FONCTIONNEMENT 2011**

POSTES DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT	Exercice 2011						
	Nombre	Nbre de séances	Nbre de participants	Tarif séance	Tarif horaire	Durée de la séance	Total
JETONS DE PRESENCE							
1. SEANCES PLENIERES 1ère lecture							
Nombre de sessions	1	13					
Nombre de séances (3 par session)	1	39	80	160.00			499'200.00
Majoration présidentielle	1	39	1	80.00			3'120.00
Caucus	1	13	80	160.00			166'400.00
Indemnités chefs de groupe	1	13	11	80.00			11'440.00
TOTAL PLENIERES 1ère lecture							680'160.00
1bis . SEANCES PLENIERES 2ème et 3ème lectures							
Nombre de sessions	1	13					
Nombre de séances (2 par session)	1	26	80	160.00			332'800.00
Majoration présidentielle	1	26	1	80.00			2'080.00
Caucus	1	13	80	160.00			166'400.00
Indemnités chefs de groupe	1	13	11	80.00			11'440.00
TOTAL PLENIERES 2ème et 3ème lecture							512'720.00
TOTAL GENERAL PLENIERES							1'192'880.00
2. COMMISSIONS THEMATIQUES							
Jetons des commissaires	5	21	17		110.00	3.00	589'050.00
Majoration présidentielle	5	21	1		55.00	3.00	17'325.00
Réserve de 20% pour sous-commissions							121'275.00
TOTAL THEMATIQUES							727'650.00
3. COMMISSION DU REGLEMENT							
Jetons des commissaires	1	3	11		110.00	3.00	10'890.00
Majoration présidentielle	1	3	1		55.00	3.00	495.00
TOTAL REGLEMENT							11'385.00
4. COMMISSION DE REDACTION							
Jetons des commissaires	1	36	5		110.00	4.00	79'200.00
Majoration présidentielle	1	36	1		55.00	4.00	7'920.00
Rapporteurs réserve							6'292.00
TOTAL REDACTION							93'412.00
5. CONFERENCE DE COORDINATION							
Jetons des commissaires	1	6	7		110.00	3.00	13'860.00
Majoration présidentielle	1	6	1		55.00	3.00	990.00
TOTAL COORDINATION							14'850.00

ASSEMBLEE CONSTITUANTE - COMPOSANTES DU PROJET DE BUDGET DE
FONCTIONNEMENT 2011

POSTES DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT	Exercice 2011						
	Nombre	Nbre de séances	Nbre de participants	Tarif séance	Tarif horaire	Durée de la séance	Total
6. COMMISSION DU CONTRÔLE FINANCIER							
Jetons des commissaires	1	3	3		110.00	3.00	2'970.00
Pas de majoration présidentielle							
TOTAL CONTRÔLE FINANCIER							2'970.00
7. RAPPORTEURS DES COMMISSIONS							
Estimation provisoire (clé de répartition GC)							45'500.00
TOTAL RAPPORTEURS							45'500.00
8. BUREAU							
Jetons des membres du Bureau	1	42	11		110.00	3.00	152'460.00
Majoration présidentielle	1	42	1		55.00	3.00	6'930.00
TOTAL BUREAU							159'390.00
9. CO-PRESIDENCE							
Jetons des co-présidents	1	45	4		110.00	4.00	79'200.00
Majoration présidentielle	1	45	1		55.00	4.00	9'900.00
TOTAL CO-PRESIDENCE							89'100.00
10. BUREAU ET CHEFS DE GROUPE							
Jetons des membres	1	26	22		110.00	2.00	125'840.00
Majoration présidentielle	1	26	1		55.00	2.00	2'860.00
TOTAL BUREAU ET CHEFS DE GROUPE							128'700.00
11. GROUPES DE TRAVAIL SPECIALISES							
finances, consultation, logistique, communication, etc.							
Jetons des membres	3	15	5		110.00	3.00	74'250.00
TOTAL GROUPES AD HOC							74'250.00
TOTAL JETONS DE PRESENCE							1'859'927.00
12. CHARGES SOCIALES PATRONALES SUR JETONS DE PRESENCE							123'704.00
TOTAL GENERAL JETONS DE PRESENCE AVEC CHARGES SOCIALES							1'983'631.00

**ASSEMBLEE CONSTITUANTE - COMPOSANTES DU PROJET DE BUDGET DE
FONCTIONNEMENT 2011**

POSTES DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT	Exercice 2011						Total
	Nombre	Nbre de séances	Nbre de participants	Tarif séance	Tarif horaire	Durée de la séance	
CHARGES DE PERSONNEL DU SECRETARIAT							
13. AGENTS SPECIALISES ET COLLABORATEURS AUXILIAIRES (TEMPORAIRES) avec charges sociales							794'287.00
TOTAL AGENTS SPECIALISES ET COLLABORATEURS AUXILIAIRES AVEC CHARGES SOCIALES							794'287.00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
14. MANDATS EXTERNES FONCT ADM. ET TECHNIQUE <i>Prestataires externes pour procès-verbaux des commissions et des plénières Mandats de gestion informatique</i>							250'000.00 25'000.00
TOTAL MANDATS FONCTIONNEMENT							275'000.00
15. MANDATS EXTERNES EXPERTISES ET ANALYSES SCIENTIFIQUES <i>Experts scientifiques</i>							20'000.00
TOTAL EXPERTISES ET ANALYSES SCIENTIFIQUES							20'000.00
16. LOYERS (charges comprises) <i>Locations de salles extérieures</i>							20'000.00
TOTAL LOYERS							20'000.00
17. INFORMATION, COMMUNICATION <i>Retransmissions télévisuelles des plénières Maintenance et développement site Internet et plate-forme de communication Publications, consultation, projet Constitution Insertions de communiqués et d'annonces</i>							161'200.00 80'000.00 130'000.00 40'000.00
TOTAL INFORM ET COMMUNICATION							411'200.00
18. FOURNITURES GENERALES ET MATERIEL <i>Fournitures et matériel de fonctionnement</i>							20'000.00
TOTAL FOURNITURES GENERALES ET MATERIEL							20'000.00

ASSEMBLEE CONSTITUANTE - COMPOSANTES DU PROJET DE BUDGET DE
FONCTIONNEMENT 2011

POSTES DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT	Exercice 2011						Total
	Nombre	Nbre de séances	Nbre de participants	Tarif séance	Tarif horaire	Durée de la séance	
19. COTISATIONS, ABONNEMENTS JOURNAUX ET PERIODIQUES Périodiques et cotisations TOTAL COTIS. ABONNEMENTS							2'000.00 2'000.00
20. ACHATS DE LIVRES Divers ouvrages TOTAL ACHATS DE LIVRES							1'000.00 1'000.00
21. INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS Maintenance matériel et logiciel pour les ordinateurs portables Constituants et assist Constituants et assistants parlementaires TOTAL INFORMATIQUE ET TELECOMM							1'550.00 15'000.00 16'550.00
22. ENTRETIEN DU MOBILIER Entretien mobilier TOTAL ENTRETIEN MOBILIER							2'500.00 2'500.00
23. LOCATIONS ET TAXES PHOTOCOPIEURS Utilisation mopieur TOTAL LOCATIONS PHOTOCOPIEUSE							12'000.00 12'000.00
24. FRAIS DE REPAS ET DE GARDE Collations séances de commissions et de travail Indemnités repas séances plénières Frais de garde TOTAL FRAIS DE REPAS ET DE GARDE	1	13	80	40.00			15'000.00 41'600.00 5'000.00 61'600.00
25. FRAIS DE DEPLACEMENTS Abonnements Constituants TPG, parkings et autres Autres déplacements en dehors du canton Défraiements pour déplacements invités TOTAL FRAIS DE DEPLACEMENTS							50'000.00 7'000.00 3'000.00 60'000.00

**ASSEMBLEE CONSTITUANTE - COMPOSANTES DU PROJET DE BUDGET DE
FONCTIONNEMENT 2011**

POSTES DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT	Exercice 2011						Total
	Nombre	Nbre de séances	Nbre de participants	Tarif séance	Tarif horaire	Durée de la séance	
26. FRAIS DE PORT ET D'AFFRANCHISSEMENTS Expédition courriers et publications TOTAL FRAIS DE PORT ET AFFRANCHISSEMENTS							25'000.00 25'000.00
27. MANIFESTATIONS ET RECEPTIONS PROTOC, ANIMATIONS Organisation de rencontres et manifestations TOTAL MANIFESTATIONS, RECEPTIONS, ANIMATIONS							30'000.00 30'000.00
28. ASSISTANTS PARLEMENTAIRES 11 groupes à 60'000.- TOTAL ASSISTANTS PARLEMENTAIRES							660'000.00 660'000.00
29. INDEMNITES DE GROUPE Indemnités selon pratique Grand Conseil, pro rata des 252'000.- pour 100 députés TOTAL INDEMNITES DE GROUPE							200'000.00 200'000.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							1'816'850.00
TOTAL PROVISoire FONCTIONNEMENT hors imputations internes et hors amortissements							4'594'768.00

**ASSEMBLEE CONSTITUANTE - COMPOSANTES DU PROJET DE BUDGET DE
FONCTIONNEMENT 2011**

POSTES DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT	Exercice 2011					
	Nombre	Nbre de séances	Nbre de participants	Tarif séance	Tarif horaire	Durée de la séance
30. IMPUTATIONS INTERNES PAR D'AUTRES SERVICES DE L'ETAT						
<i>Imputations internes DCTI pour loyer Secrétariat Henri-Fazy</i>						120'000.00
<i>Imputations internes DCTI pour utilisation salle du GC</i>						25'000.00
<i>Imputations internes GC pour utilisation équipements et personnel GC</i>						39'000.00
<i>Imputations internes DCTI pour informatique et téléphonie des postes du Secrétariat y compris hébergement Internet et stockage données ainsi que boîtes aux lettres électroniques PC portables</i>						95'000.00
<i>Imputations internes Office du personnel pour gestion paie des collaborateurs</i>						8'000.00
TOTAL IMPUTATIONS INTERNES						287'000.00
31. AMORTISSEMENTS						
<i>Amortissements sur PL informatique et mobilier</i>						100'800.00
TOTAL AMORTISSEMENTS						100'800.00
TOTAL PROVISOIRE FONCTIONNEMENT avec imputations internes et amortissements						4'982'568.00



Planification des séances plénières de l'Assemblée constituante

14h à 23 h

Mois	Date	Heures des séances			Lieu
Mai	Jeudi 20 mai	14h	17h	20h30	Salle du Grand Conseil
Mai	Mardi 25 mai	14h	17h	20h30	Salle du Grand Conseil
Juin	Jeudi 3 juin	14h	17h	20h30	Salle du Grand Conseil
Juin	Jeudi 10 juin	14h	17h	20h30	Salle du Grand Conseil
Juin	Mardi 15 juin	14h	17h	20h30	Salle du Grand Conseil
Juin	Jeudi 24 juin	14h	17h	20h30	Salle du Grand Conseil
Juillet	Jeudi 1 ^{er} juillet	14h	17h	20h30	CICG - Centre international des conférences
Août	Jeudi 26 août	14h	17h	20h30	CICG - Centre international des conférences
Septembre	Jeudi 2 septembre	14h	17h	20h30	CICG - Centre international des conférences
Septembre	Mardi 7 septembre	14h	17h	20h30	Salle du Grand Conseil
Septembre	Jeudi 16 septembre	14h	17h	20h30	Salle du Grand Conseil
Septembre	Mardi 21 septembre	14h	17h	20h30	Salle du Grand Conseil
Septembre	Jeudi 30 septembre	14h	17h	20h30	Salle du Grand Conseil
Octobre	Jeudi 7 octobre	14h	17h	20h30	Salle du Grand Conseil
Octobre	Jeudi 21 octobre	14h	17h	20h30	Salle du Grand Conseil
Novembre	Jeudi 4 novembre	14h	17h	20h30	Salle du Grand Conseil
Novembre	Jeudi 11 novembre	14h	17h	20h30	Salle du Grand Conseil
Novembre	Mardi 16 novembre	14h	17h	20h30	Salle du Grand Conseil

Ascension

jeudi 13 mai 2010

Pentecôte

lundi 24 mai 2010

Vacances d'été

du lundi 5 juillet au vendredi 27 août 2010

Rentrée scolaire 2010

lundi 30 août 2010

Jeûne genevois

jeudi 9 septembre 2010

Vacances d'automne

du lundi 25 octobre au vendredi 29 octobre 2010

Vacances de Noël et Nouvel An

du vendredi 24 décembre 2010 au vendredi 7 janvier 2011